

# Homosexuels : une responsabilité sociale

*Dire : « Je t'aime », c'est dire :  
« Je veux le meilleur de toi, pour toi. »*

«Quelques» questions qui ne prétendent pas à l'exhaustivité, comme une invitation à de joyeuses, mais fructueuses, cogitations. Mais d'abord...

## Quelques définitions :

**Responsabilité** : nom féminin (1783) de *responsable*. 1) Obligation ou nécessité morale, intellectuelle, de réparer une faute, de remplir un devoir, un engagement. Par extension, le fait, pour certains actes, d'entraîner (suivant certains critères moraux, sociaux) des conséquences pour leur auteur ; le fait d'accepter de supporter ces conséquences. > Répondre (de). 2) Par extension : Charge, poste, situation qui entraîne des responsabilités.

**Répondre de** : (1157 en provençal) 1) a- S'engager en faveur de qqn envers un tiers. - répondre de soi ; s'engager pour l'avenir auprès des autres ou de soi-même. b- Se porter garant. 2) (XVI<sup>e</sup> s., sens affaibli) : S'engager en affirmant. 3) Être garanti par un engagement volontaire ou responsable devant la loi, la société, la morale.

*Le Petit Robert.*

**Responsabilité** - nom féminin (1783), dérivé de *responsable*.

1) Le mot est apparu en droit constitutionnel anglais, puis général, pour désigner l'obligation pour les ministres de quitter le pouvoir lorsque le corps législatif leur retire sa confiance.  
2) Il est passé dans l'usage courant, connaissant un véritable engouement dans la langue des journaux et des discours politiques, avec la valeur de l'adjectif français pour «obligation de répondre de ses actes» (1788). Il désigne en droit civil l'obligation de réparer les dommages causés à autrui par soi-même ou par une personne, un animal, une chose que l'on a sous sa garde (1845), et, en droit pénal, l'obligation de supporter le châtement prévu par la loi (1904). Au XX<sup>e</sup> s., il a pris par métonymie le sens de «charge qui confère l'initiative de décisions mais oblige celui qui en est investi à rendre compte de ses actes» (1930).

**Répondre** : verbe, d'abord *respondre* (vers 980), puis *répondre* (vers 1155), est issu du latin *respondere*, à l'origine terme de la langue religieuse, qui signifie «répondre à un engagement pris solennellement», puis «répliquer par oral ou par écrit», «se présenter à un appel», «être à la hauteur de», «se refléter, produire». Ce verbe est formé de re- marquant le mouvement en retour, et de *spondere* «promettre, garantir», «promettre solennellement», «prendre un engagement solennel», vieux mot juridique et religieux qui se rattache à une très ancienne

racine indo-européenne *spend* «faire une libation, promettre», et qui a également donné, via le latin *sponsare*, le verbe *épouser*.

D'après le *Dictionnaire historique de la langue française*, éd. Le Robert.

## 1. Être responsable : comment ?

Être responsable, c'est aussi respecter l'autre. On n'entre pas en relation avec autrui n'importe comment. On ne dit pas et ne fait pas tout, n'importe où, quand et comment. Cela se travaille.

- Quelle conscience ai-je de cela au quotidien ?
- Au nom du respect d'autrui, qu'est-ce que je fais des différences, des «aspérités», de ce qui peut déranger dans mon «être homosexuel» ? Je les assume ou je les fais disparaître ?

Peut-on être responsable sans être libre ? L'autonomie personnelle et relationnelle est gage de liberté intérieure. La multiplicité des appartenances, des identifications est une des conditions de la liberté. Il s'agit d'être pleinement, sans être *comme* (fusion, aliénation) et sans être *contre* (auto-exclusion), de se situer dans un entre-deux.

- Quelle autonomie suis-je capable de vivre au sein d'un groupe - ni agir contre le groupe, ni agir aliéné au groupe ? Quelle est ma liberté intérieure par rapport aux groupes auxquels je me réfère, monde gay, communauté chrétienne et autres ?

## 2. Être gay / lesbienne, qu'est-ce que ça change ?

Dans nos relations humaines, peut-être pas dans toutes, être gay / lesbienne, ça change les perspectives, et il est juste que cette différence soit reconnue et appréciée pour ce qu'elle apporte de neuf dans le regard,

- dans les relations sociales hors monde homo (dans la société en général, monde du travail, des loisirs, de l'engagement associatif ou politique, ...)
- dans les relations que j'entretiens avec mes parents, mes amis, ma famille.

Être différent, qu'est-ce que ça m'apporte de plus, qu'est-ce que ça me permet de donner que les autres n'ont pas ?

Ma différence, qu'est-ce qu'elle me permet d'inventer de neuf

- au sein de la communauté homo avec laquelle je suis en contact,
- dans le couple que je forme avec mon compagnon / ma compagne,

qui puisse être une contribution au bien commun de tous ?

Quelle fécondité pour le couple homosexuel ? Quelle fécondité sociale à défaut d'une fécondité biologique ? En quoi l'union de deux personnes de même sexe apporte-t-elle quelque chose de neuf, quelque chose de plus au monde ?

Le PACS socialise le couple homosexuel. Si je demande une telle reconnaissance sociale du couple que je peux former avec quelqu'un, en quoi cela m'engage-t-il vis-à-vis de la société à laquelle je demande cette reconnaissance ?

## 3. Être gay / lesbienne, c'est ne pas être tout à fait comme les autres ; et alors ?

Les homosexuels ont peut-être à corriger un ordre trop absolu, trop rigide. On entend dire que les homosexuels sont créateurs de désordre, de fantaisie, de variété. C'est toujours du désordre que peut naître l'ordre. Si l'ordre est trop rigide, il meurt. L'«ordre ultime», c'est l'ordre des cimetières.

- Quel «désordre» et quelle fantaisie peut-on se permettre ? Dans quelle mesure cette fantaisie et ce désordre sont-ils issus d'une vraie liberté intérieure ?
- Problème quand la fantaisie devient si légère qu'elle devient inconsistante (faire plus la fête que les autres, valeur anti-dépressive de la fête) ou si dense qu'elle exclut tout autre chose (on vit alors dans un monde imaginaire).

On aura beau faire, la majorité fera toujours les choix qu'elle veut dans ce qu'elle souhaite présenter ou se représenter d'une minorité.

- Comment est-ce que je prends acte de ma situation minoritaire ? Comment est-ce que j'assume cet état minoritaire ?
- Quelle peut être la fonction sociale d'une minorité qui s'assume en tant que telle ?

#### **4. Qu'est-ce que je donne à voir et à entendre de moi ?**

Mon comportement individuel donne inévitablement à autrui une image de l'homosexualité. En ai-je conscience ? Comment est-ce que je le vis ?

- Comment est-ce que j'exprime ce que je suis ? Quels looks, modes d'expression, engagements, discours ?
- Quand j'accueille un nouveau à D&J, quel souci ai-je de l'image que je donne de moi, de mon homosexualité, des homosexuels, de l'association ? Est-ce que je fais attention à, est-ce que je prends les moyens de respecter mon interlocuteur, ne pas le choquer, le mettre à l'aise par toute ma façon d'être ? Ai-je présent à l'esprit que la première image, le premier message que le nouveau reçoit en venant à l'association peut être déterminante pour lui ?
- La même question de l'image renvoyée par moi aux autres se pose dans l'ensemble de mes relations sociales.
- Quelle responsabilité assumons-nous vis-à-vis de notre association quand nous diffusons à un large public, notamment par l'internet, une information sur D&J ? Quels sont les enjeux pour D&J, son action, sa visibilité sociale ?

Peut-on gagner sur tous les tableaux : l'image qu'on se donne en société et celle qu'on se donne au sein de notre propre minorité sont-elles identiques, si non, pourquoi, et comment gérons-nous la différence ? Peut-on se comporter identiquement dans les deux mondes (société et monde gay) sans provoquer l'incompréhension de l'un d'eux ?

Prenons la façon d'agir d'Act Up : leurs méthodes jouent beaucoup sur l'image, et sur une image forte, très caractérisée, qui induit dans le public une certaine perception du fait homosexuel. En ce sens, Act Up assume la responsabilité d'un certain type de visibilité. En quoi cela m'interroge-t-il ?

#### **5. Mon engagement de gay / lesbienne dans les combats pour la justice**

Ma visibilité sociale d'homosexuel : qu'est-ce que j'en fais ?

- Problème : Si nous, homosexuels, sommes trop discrets, comment les choses, les mentalités avanceront-elles ? Si jamais personne ne prend la parole publiquement, «le couvercle restera posé sur la marmite» (cf l'exigence de discrétion souvent demandé par les responsables ecclésiastiques aux prêtres gays).
- Il faut une nécessaire visibilité pour que d'autres puissent se repérer et trouver des moyens d'identification, pour ceux qui sont seuls.
- Qu'est-ce que je fais de l'interpellation des pouvoirs publics : «la société a besoin de vous», adressée à D&J dans le cadre d'Espoir 2000 ?

De quelle façon est-ce que je me rends solidaire du combat pour que les homos soient reconnus pleinement comme être humains ?

- Qu'est ce que la militance ? Quelle réalité mettons-nous sous ce mot ?
- Si je dis : «À DJ, on n'est pas militant», qu'est-ce que ça veut dire ? de quoi est-ce que je me défends ?
- En ce qui concerne la militance, DJ se situe au niveau de deux interfaces : entre le monde hétéro et le monde homo d'une part, entre le monde homo et le monde chrétien d'autre part. Comment est-ce que je me situe là ?

Quelle est la responsabilité des personnalités connues (ou de toute personne ayant une position sociale d'influence) et homosexuelles, selon qu'elles cachent, assument ou témoignent de leur homosexualité ?  
Quelle est la responsabilité de ceux qui les dénoncent (outing) ?

En tant qu'homos, souvent nous n'avons pas de charge de famille. Que faisons-nous de cette disponibilité ?

*En espérant des échanges et des partages enrichissants.*

**Paris, décembre 1998.**